

Palluau Infos

N°41

JANVIER 2026

Mairie de Palluau

5, rue de Lattre de Tassigny

85670 PALLUAU

Tél. 02 51 98 50 24

www.palluau.fr



<https://www.facebook.com/communedepalluau>

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :

9h - 12h

Le jeudi de 16h à 18h

Permanences

de septembre à juin

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :

10h à 12h



ÉDITO

Chers Palludéennes et Palludéens,

Notre quotidien est devenu plus compliqué dans un contexte géopolitique instable au moment où j'écris ces quelques lignes de mon édito. La stabilité, la disponibilité, la confiance, on les trouve au sein de nos communes qui ont pour objectifs, entre autres, d'équilibrer leur budget, de conserver les services publics en proximité, d'apporter à la population le bien-être ou le mieux-être dont elle a besoin, d'assurer **le bon ordre, la sûreté, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques ainsi qu'un cadre de vie agréable pour tous les citoyens**

L'équipe municipale ainsi que l'ensemble des employés municipaux travaillent, parfois dans l'ombre, parfois de façon visible par tous, mais leur vocation est la même : oeuvrer pour le bien-être collectif et la vie de la commune.

La vie du village, vous la trouvez chaque trimestre dans les pages du Palluau Infos, distribué dans chaque foyer. Vous êtes informés des projets menés par la municipalité avec des moyens toujours plus contraints. C'est dans ce contexte, de plus en plus incertain, que les élus poursuivent leur travail au quotidien, au service de tous les Palludéens en vous informant sur leurs actions, mais aussi, et c'est moins drôle, sur les actes d'incivisme qui nous pourrissent la vie et qui finissent pas coûter cher à la collectivité. Nous voulons tous moins de vitesse dans le centre-

bourg, moins de déjections canines, plus de propreté, des infrastructures communales de qualité, des aires de jeux agréables pour les enfants... et pourtant, ce sont souvent les mêmes qui respectent les règles du vivre-ensemble et les mêmes qui ne les respectent pas.

À présent, janvier 2026 ouvre ses portes avec sa promesse de partage de moments agréables et conviviaux. Nous avons eu l'occasion de nous retrouver au marché de Noël le 14 décembre dernier sur l'espace de la Gachère. Les élus tiennent à remercier tous les acteurs économiques, les associations, les bénévoles qui, tout au long de l'année animent notre commune et lui donne un supplément d'âme.

Je vous souhaite une très belle année 2026. Nos pensées vont aussi à ceux qui sont seuls, aux familles en difficulté, et à ceux qui travaillent pour assurer la sécurité et le bien-être de tous.

Je vous donne rendez-vous le samedi 10 janvier 2026 à 16h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Marcelle BARRETEAU

Maire de Palluau



Projets & actualités de la commune

PALLUAU : LA SÉCURITÉ RENFORCÉE



Une réflexion a été conduite par votre conseil municipal sur l'installation d'un feu et de deux écluses complémentaires sur la route départementale D978 (voir les derniers numéros de Palluau Infos).

Afin de partager cette réflexion avec l'ensemble de nos concitoyens, une réunion d'information s'est tenue à la fin de l'année 2024, ainsi que la mise en place de tests ces derniers mois.

Il en résulte que sur les trois projets, deux ont été retenus. A ce stade, la mise en place d'une écluse rue du Moulin du Terrier, un peu avant la gendarmerie, révélait quelques difficultés en terme de fluidité et de sécurité pour les propriétaires riverains. Ce point sera étudié à terme lors de l'aménagement de cette partie de la rue.

Le feu est désormais en état de fonctionnement, sécurisant la traversée de la départementale entre la place de la caserne et le Parc Chanterelle. Nous avons eu de nombreuses remontées de jeunes et parents satisfaits. Celui-ci détecte les voitures circulant, les forçant ainsi à s'arrêter, et les piétons peuvent actionner le bouton pressoir leur permettant, en toute sécurité, de traverser sur le passage piéton.

Enfin, la double écluse testée à la sortie de Palluau vers la Chapelle-Palluau, sera mise en place dans les deux premiers mois de l'année 2026. Elle permettra de ralentir les voitures et sécurisera les vélos, un passage étant de chaque côté prévu, entre l'écluse et la pelouse.

Perdre quelques secondes pour la sécurité de tous est une approche qui nous semble raisonnable.

Renaud DES PORTES DE LA FOSSE

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA MAM



La construction du bâtiment de la future maison d'assistantes maternelles (MAM) a commencé à la fin du mois d'octobre 2025 au fond de l'allée George SAND, à côté des terrains de football. Les services techniques ont procédé au retrait de l'ancienne clôture qui était fortement dégradée. La base de vie a été installée pour les entreprises qui interviendront sur le chantier. Le terrassement et le coulage de la plateforme ont été réalisés la première quinzaine de novembre 2025. L'élévation des murs est prévue pour décembre 2025. Le planning est pour le moment respecté afin de permettre l'accueil des premiers enfants de la MAM en septembre 2026.

Guillaume BUTEAU

PERMIS D'AMÉNAGER ACCORDÉ POUR L'ÎLOT DE LA RÉPUBLIQUE

La commune de Palluau vient de recevoir l'approbation du permis d'aménager du projet de l'Îlot de la République. Pour rappel, l'aménagement accueillera 8 logements intermédiaires sociaux et 5 maisons individuelles à l'emplacement des anciens ateliers municipaux (à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de l'Ancienne Gare).

La commune travaille actuellement avec Géouest, qui assure la maîtrise d'œuvre du lotissement, afin de lan-

cer prochainement le marché public de travaux relatif à la voirie et aux réseaux (assainissement, électricité, distribution de l'eau potable...).

Le bailleur social Vendée Habitat finalise son dossier pour la réalisation des 8 logements intermédiaires et du lot individuel en prêt social location accession (PSLA) pour un logement de type T4 duplex (lot n°1).

Guillaume BUTEAU

Projets & actualités de la commune

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX GÉRÉS PAR LES BAILLEURS SOCIAUX :

VENDÉE LOGEMENT ET VENDÉE HABITAT

La politique d'attribution des logements sociaux par les bailleurs du département est réalisée dans le respect des critères et objectifs législatifs, réglementaires et contractuels et vise à répondre aux enjeux suivants :

- ♦ Préserver la mixité sociale en veillant aux équilibres de peuplement et en favorisant le « bien vivre ensemble » dans chaque résidence,
- ♦ Accueillir des ménages modestes et les plus prioritaires en proposant des logements à un loyer abordable,
- ♦ Répondre au mieux à la demande,
- ♦ Adapter le logement à la situation familiale du demandeur en termes de :
 - taille de logement,
 - proximité du travail, des services et des équipements,
 - proximité de la famille,
- ♦ Respecter le cadre réglementaire et le code de construction et de l'habitation.

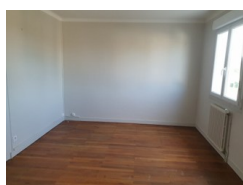
La Commission d'Attribution des Logements et d'Examen d'Occupation des Logements (CALEOL) de chaque bailleur social, examine et instruit chaque candidature puis se réunit avec le maire de la commune ou son représentant pour examiner les dossiers. **Elle tient compte des besoins spécifiques et est attentive aux besoins des actifs mais aussi des seniors.**

S'agissant plus particulièrement de **la commune de PALLUAU**, cette démarche est respectée pour l'attribution de chaque logement sur la commune.

Lors de l'attribution des maisons seniors, situées rue des Tournesols, la commission a examiné toutes les demandes déposées pour cette résidence. L'ensemble des dossiers était complet et répondait aux critères de recevabilité d'un logement social (complétude du dossier, composition du foyer, parcours locatif et difficultés rencontrées, situation personnelle, ressources et charges, motifs de la demande et souhait des demandeurs, estimation du reste à vivre...). Il y avait trois demandes de ménages seniors et 3 logements ont donc été affectés aux seniors, les autres logements ont été attribués à des actifs dans le respect des enjeux définis par la charte d'attribution des logements sociaux.

Marcelle BARRETEAU

ANNONCE LOCATION APPARTEMENT SUR LA COMMUNE



La commune dispose d'un appartement de 97 m² qui sera disponible à la location à partir du 13 février 2026.

Cet appartement se compose d'un hall d'entrée au rez-de-chaussée, puis à l'étage se trouvent : une cuisine aménagée, une salle à manger, un salon, une salle de bains, un wc et trois chambres. L'appartement dispose également d'un garage sous porche.

Le loyer mensuel est de 550 € + 80 € de provisions pour charges d'eau et de chauffage.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la mairie au 02 51 98 50 24.

Projets & actualités de la commune

RECENSEMENT DE LA POPULATION



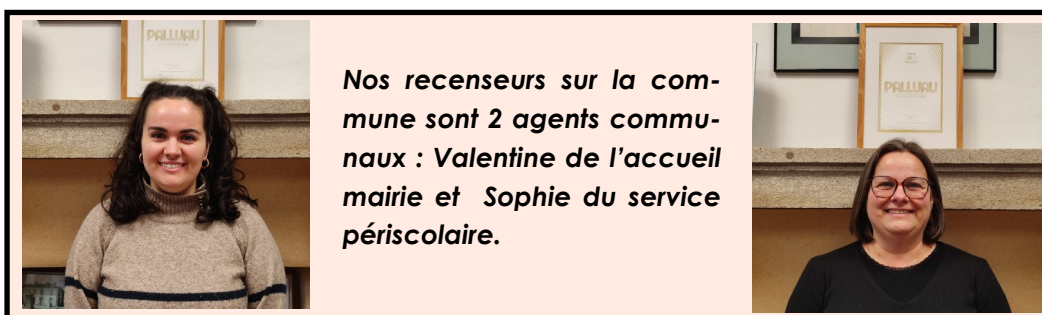
En début d'année 2026, PALLUAU réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un des agents recenseurs, recrutés par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **22 janvier 2026** ?
Contactez la mairie au 02 51 98 50 24.



Nos recenseurs sur la commune sont 2 agents communaux : Valentine de l'accueil mairie et Sophie du service périscolaire.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante**. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, n'hésitez pas à contacter la mairie.
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



INFORMATION IMPORTANTE

Travaux d'élagage

Dans le cadre de la campagne d'entretien et de sécurisation du réseau routier départemental, le Département va procéder à l'élagage des branches situées à l'aplomb des limites du domaine public des routes départementales n°18 et 978.

Ces travaux se dérouleront à compter du 16 février 2026, en fonction des conditions climatiques.



CHIENS DANGEREUX : RÉGLEMENTATION ET OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES

La commune a de plus en plus de signalisations de propriétaires qui laissent divaguer leurs chiens dits « **dangereux** » sur l'espace du Pont Chanterelle. Les propriétaires de chiens vertueux, les pêcheurs se font agressés et ont peur de se retrouver sur ce site de promenade. De surcroît, les jeux d'enfants ont été endommagés par un chien que le propriétaire a laissé sciemment faire.

Je rappelle aux propriétaires de chiens qu'une réglementation particulière encadre les **chiens dits « dangereux »**, qui sont classés en **deux catégories** distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des **obligations** à connaître et des **précautions** à prendre.

Tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un **permis de détention**. La délivrance de ce document est **réalisée par la mairie de la commune de résidence** et est soumise à 3 conditions dont une **attestation d'aptitude**, qui est remise après avoir suivi une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents, par un formateur qui doit être agréé par la préfecture.

Pour toutes informations complémentaires, merci de vous adresser auprès de la mairie.

Marcelle BARRETEAU



1ÈRE CAMPAGNE DE TRAPPAGE DE CHATS ERRANTS



Suite à de nombreux signalements et plaintes d'habitants concernant la présence de chats errants, le Conseil Municipal, en vertu du décret n°2002-1381 du 25 novembre 2002, a décidé de conventionner avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour permettre la stérilisation et l'identification des chats sauvages. Pour cela, il convient d'effectuer un trappage des chats errants qui peuvent en outre représenter un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. L'objectif est de contrôler et limiter la présence des chats errants non identifiés. La stérilisation stabilise automatiquement la population féline et, par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire.

Le vétérinaire de Legé a accepté de travailler avec la commune. Les frais d'identification et de stérilisation seront pris en charge, respectivement, à hauteur de 50% par la Fondation 30 Millions d'Amis et par la commune.

Afin de pouvoir mener des campagnes de trappage, une cage est à votre disposition en mairie pour un prêt le temps de la capture. Pour pouvoir être trappés, les chats éligibles doivent présenter diverses conditions : ils sont non identifiés, sans propriétaires et vivent en groupe dans des lieux publics. Un bon de prise en charge donné par la commune sera à présenter au vétérinaire de Legé, lors du rendez-vous préalablement pris au: 02 40 04 91 51, pour l'identification et la stérilisation de l'animal capturé.

A l'issue de l'intervention, vous devrez libérer le chat sur son lieu de trappage.

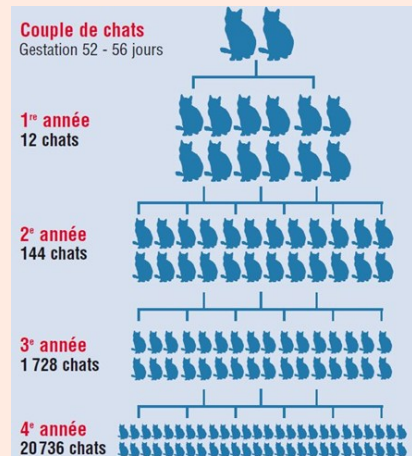
Afin de limiter toute capture inutile, les propriétaires de félins sont invités à être vigilants et à faire identifier leur animal.

Chaque campagne de trappage fera l'objet d'une information à la population pour éviter que les chats ayant un maître ne soient capturés.

La 1ère campagne de trappage démarrera le 02 février pour une durée de 4 semaines.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02 51 98 50 24.

En l'absence de campagne de stérilisation :



L'ÉCOLE PUBLIQUE LE VERGER

L'école publique Le Verger compte cinq classes avec 97 élèves inscrits. Les élèves sont encadrés par une équipe pédagogique dynamique (sept enseignants, deux Atsems et quatre AESH). Cinq agentes municipales complètent l'équipe pour l'entretien des locaux ou la surveillance des services périscolaires (cantine, temps méridien, garderie).



Un thème annuel :

Cette année, le thème annuel (choisi par les élèves) porte sur « le bien-être des élèves à l'école » et se décline sous plusieurs formes et dans toutes les classes. Voici quelques actions programmées : mieux comprendre ses émotions pour mieux les gérer, le travail sur l'empathie, la gestion de conflits, la communication non violente, la communication active... Mais aussi le sport comme source de bien-être, l'alimentation, le sommeil, le partage intergénérationnel avec l'EHPAD Saint Pierre de Palluau, des promenades dans la nature... D'autres projets sportifs et culturels...



L'école participe au prix littéraire des Incorruptibles, à plusieurs sorties culturelles (théâtre, concert, expositions), au festival national du film court, au jeu « Les petits champions de la lecture »...

Les élèves bénéficieront de séances de natation à la piscine d'Aizenay, s'exerceront au chant grâce à une intervenante qualifiée ou concourront aux rencontres sportives organisées avec les autres écoles publiques du secteur (athlétisme, danses).

Ils prendront part aux ateliers choisis : cuisine, arts plastiques, philosophie ou nouveaux jeux de société...

La coopération entre la médiathèque municipale et l'école nourrit tout au long de l'année différents projets (animations de groupes de lecture, emprunts de livres, lecture orale...).

Vous retrouverez toute l'actualité de l'école sur notre site : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/>

L'équipe pédagogique de l'école le Verger

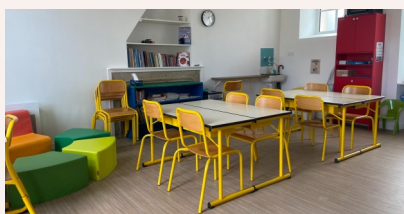
RPI ÉCOLE SAINTE-AGNÈS ET SAINT JOSEPH



Cette année, l'école privée Sainte-Agnès accueille 141 élèves répartis dans 6 classes, sur les deux sites de La Chapelle-Palluau et Palluau. À La Chapelle-Palluau, trois classes regroupent les TPS/PS, les GS/CP et les CE1/CE2. À Palluau, trois autres classes réunissent les MS/GS, les CE2/CM1 et les CM2.



Le mois de septembre a été marqué par un temps fort pour notre communauté éducative : l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'école à Palluau. Les élèves ont désormais accès à une classe de MS/GS entièrement rénovée, une salle de sieste, un espace dédié à la garderie, ainsi qu'un pôle enseignant et une direction repensés pour améliorer les conditions de travail et d'accueil.



Les familles bénéficient également de services de garderie adaptés à chaque site :

- à Palluau, la garderie est assurée dans les locaux de l'école par l'OGEC ;
- à La Chapelle-Palluau, elle est proposée en face de l'école et gérée par la municipalité.

RPI ÉCOLE SAINTE-AGNÈS ET SAINT JOSEPH

Le thème annuel « Les animaux » accompagne nos apprentissages et nourrit de nombreux projets. Parmi les temps forts, les élèves profiteront en mars d'un spectacle offert par l'APEL. L'école s'investit aussi dans des démarches citoyennes et environnementales grâce au projet Écopousse, qui sensibilise les enfants à la protection de la nature. Côté culture, les cycles 2 bénéficient d'un projet musique avec une intervenante spécialisée, tandis que les CE2/CM1/CM2 participent cette année à Chantemai, un grand concert réunissant plusieurs écoles en mai. Les classes prendront également part à des rencontres sportives et littéraires avec les écoles du secteur, renforçant ainsi le tissu éducatif local et la joie de partager des projets communs.

Journées portes ouvertes : venez découvrir notre école. Nous vous invitons à nos portes ouvertes qui auront lieu le **vendredi 9 janvier 2026 de 17h à 18h30 et le samedi 31 janvier 2026 de 10h30 à 12h**. Venez nombreux rencontrer notre équipe et découvrir notre projet éducatif.

Contact et informations par mail à direction@rpi-palluau-lachapelle.fr

Vous pouvez aussi visiter notre site internet : <http://rpi-palluau-lachapelle.fr>

Nous vous attendons nombreux.

Ivanne FOURNIER, cheffe d'établissement

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

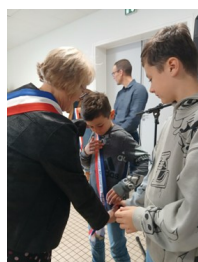


Le 14 octobre dernier se sont déroulées les élections municipales des enfants. C'est toujours un moment important pour les enfants de notre commune, où sérieux et convictions sont au programme.

Pour cette dernière élection de la mandature, cinq enfants se sont présentés avec des programmes variés autour du recyclage des déchets, la création de nouveaux jeux et activités pour les enfants de la commune, des propositions d'expositions ou d'accompagnement des personnes âgées...

Quatre enfants ont été élus, Malone GAUVRIT, Félix QUILLEAU de l'école Ste Agnès ainsi que Logan HEGRON, Kiera DUPONT de l'école Le Verger.

Ils vont rejoindre Julien LEGROS et Jamie FRUCHARD élus l'année précédente.



La passation de pouvoirs des nouveaux élus a eu lieu le 8 novembre 2025. Ce fut un moment solennel où les enfants ont pu revêtir pour la première fois l'écharpe d'élus en présence de Nadia RABREAU conseillère départementale, des élus et de leurs parents.

Comme à chaque commémoration, les enfants du CME étaient présents au cimetière le 11 novembre pour se remémorer et marquer un temps de respect profond pour les combattants de la guerre 14-18.



Le Conseil Municipal des Enfants continue à se réunir mensuellement, chaque premier mardi pour proposer, réfléchir et œuvrer au bien être des Palludéens. Les enfants travaillent actuellement à la mise en place de poubelles à tri sélectif dans notre commune afin de faire le lien entre le PCAET et leur engagement pour la planète.

Mathilde GUIBRETEAU et Anne-Lise VALLET

Maison Citoyenne

DÉMARRAGE DE L'ANNÉE AVEC DE NOUVEAUX ATELIERS

La Maison Citoyenne va proposer des nouveautés dès janvier.

L'atelier théâtre s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans tous les mercredis de 16h30 à 17h30, experts ou débutants, le but est de s'amuser à travers des petits exercices travaillant le corps et la voix.

L'atelier « petites mains solidaires », le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 18h, regroupe les travaux de couture/tricot/crochet à destination d'œuvres caritatives. Un premier partenariat est mis en place avec l'association Nantaise « Un petit bagage d'amour » qui accompagne les mamans sans domicile fixe.



Chaque veille de vacances scolaires, la Maison Citoyenne proposera une animation « Ce soir, on s'amuse ». Blind test, karaoké, quiz pourront peut-être vous donner envie de passer les portes et de profiter d'un moment sympathique à plusieurs. Le vendredi 13 février (18h-20h) ce sera jeu du Loup Garou géant. Si vous osez endosser le rôle d'un tueur ou d'une sorcière ou encore d'un dresseur d'ours, inscrivez-vous pour que la soirée soit un succès de convivialité et de rires au 06 26 47 94 84 ou à maison.citoyenne@palluau.fr.

DEUX TEMPS FORTS POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE

Le samedi 10 janvier de 10h à 12h, la Maison Citoyenne organise sa deuxième gratiféria dressing. Le principe de la gratiféria dressing est basé sur le troc/échange. Chacun ramène des vêtements/petite maroquinerie/chaussures (PROPRES et en BON ETAT) et voit s'il peut repartir avec autre chose qui lui convient. Tout ce qui n'aura pas été troqué, sera donné au Secours Catholique d'Aizenay.

La semaine thématique de ce 1^{er} trimestre 2026 sera consacrée à la publicité et aura lieu du 24 au 28 février. Quiz sur les logos ou jingles de publicité, création d'affiches, détournement parodique de publicités célèbres ; vous pourrez retrouver le programme détaillé dès le mois de janvier sur le site internet de la commune dans la page Maison Citoyenne.



METTRE À L'HONNEUR LE BÉNÉVOLAT - REMERCIEMENTS

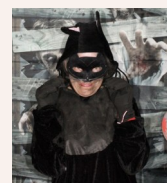
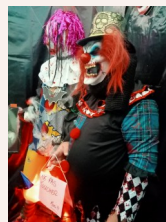
Parce qu'une fois n'est pas coutume, il est important de mettre en valeur l'investissement de tous ceux qui participent, ou qui ont participé, de près ou de loin à faire vivre la Maison Citoyenne.

Merci donc à vous bénévoles qui prenez en charge l'encadrement de certains ateliers (couture, chorale, art floral, Qi Gong, Scrapbooking, brico déco, magie, dictée) et qui participez à l'animation de la commune en proposant des événements de qualité : Halloween, spectacle musical, animations lors du marché de Noël.

Votre engagement dans la joie et le partage crée des espaces et des temps forts de convivialité et de création de lien social ; le but même de la Maison Citoyenne, rappelons-le. Un très grand merci à toutes les petites mains qui ont fabriqué, cousu, inventé et à tous les donateurs/prêteurs, sans qui, toutes ces créations n'auraient pas pu voir le jour.



Maison Citoyenne



Merci également aux commerçants (bar-brasserie Le LP, le bureau de tabac-presse, la pharmacie, la boulangerie, le salon de coiffure) qui relaient les informations et ont collaboré à la chasse au trésor. Merci au Crédit Mutuel et au Crédit Agricole pour leur contribution dans les lots de récompenses de cette chasse au trésor, ainsi qu'à l'association Escapade et jumelage qui a tenu une buvette lors de l'animation d'Halloween.

Acteurs économiques

UN NOUVEAU STUDIO DE TATOUAGE OUVRE EN JANVIER À PALLUAU

Passionnée d'art et de dessin, Audrey THOBY, qui vit à Palluau depuis plusieurs années, va ouvrir un studio privé de tatouage nommé ShükkaPik. Le lancement de ce service est prévu pour janvier 2026, au 6 rue du Moulin du Terrier, dans des locaux loués à la commune de Palluau.

Cette nouvelle activité fait suite à son projet Shükka Détour pour lequel elle avait notamment réalisé les décors des locaux du LP, à Palluau. Le studio proposera la réalisation de fresques ainsi que des dessins destinés au tatouage.

Contacts :

Instagram : @shukkapik

Téléphone : 06 33 64 44 65



Vie associative

ASSOCIATION ALCOOL ACCOMPAGNEMENT PRÉVENTION

L'ancienne association « Entraid'Addict » a pris l'appellation suivante « Alcool Accompagnement Prévention » et garde toujours les mêmes valeurs. Quelques soient les addictions avec ou sans produits, les actions de l'association s'articulent autour de 3 axes :

- l'entraide et le soutien mutuel pour les pairs, autant les usagers que pour leur famille,
- la prévention et la réduction des risques et des dommages,
- la formation.

L'association propose des rencontres de groupe de parole, des réunions mensuelles le 1er vendredi de chaque mois à 20h au n° 10 rue du Pont de Quatre Mètres à Aizenay (près de l'école Louis Button).

Une permanence est aussi ouverte tous les jeudis sur rendez-vous de 17h à 19h à la même adresse.

Contacts :

(Président) Alain RIVIERE, 3 rue des Charmilles, 85190 Aizenay – 06 79 34 65 70 / alainriviere0991@orange.fr

(Secrétaire) Nicole KUS 11 rue de l'Europe, 85 220 Coëx – 06 26 53 30 68 / bnicole@hotmail.fr

(Trésorier) Jean-Luc BESSONNET 2, la Chaffaudière, 85 220 Apremont – 06 81 39 28 38

Actualités Vie et Boulogne



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VIE ET BOULOGNE

Au 1er trimestre 2025/2026, les élèves de l'École de Musique Intercommunale Vie et Boulogne se concentrent sur le travail des différents projets de l'année.

Les auditions de la classe de saxophone et de flûte auront lieu le 13/12 prochain et si nous tendons l'oreille dans les couloirs de l'école nous pouvons déjà entendre quelques mélodies.



Les différents ensembles auront bientôt l'occasion de présenter leur travail lors de la traditionnelle Galette, organisée au Carré des Arts le 10/01/26.

Le Composit'Band (formation instrumentale du parcours initial/découverte), la P'tite Chorale, l'Orchestre en Herbe, le Groupe Polyphonique adultes, et le Grand Orchestre travaillent sur un projet commun. La classe d'éveil musical nous prépare également son petit spectacle.

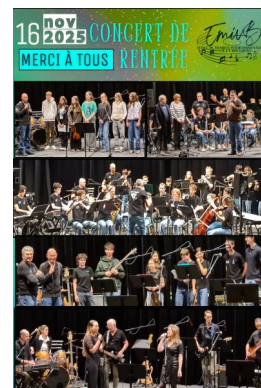
Le 25/01/26, la commune de la Gënëtouze accueillera les ensembles des Rock'Academy, lors d'un après-midi musical.

Certains élèves ont déjà pu monter sur scène.

Le 6 octobre dernier, le Grand Orchestre de l'EMIVB a été invité à participer à l'animation du Forum des Associations à Bellevigny. Un moment convivial et important de la vie associative de notre territoire.

Le 16 novembre dernier, les musiciens des différents ensembles de l'École de Musique Intercommunale Vie et Boulogne se sont réunis à la Chapelle-Palluau et ont offert une belle soirée de rentrée à leurs familles.

Au programme, chants et musiques, présentés par les groupes de Rock'Academy, Musiques Actuelles et Grand Orchestre.



La saison 2025/2026 se poursuit avec les auditions des classes courant mars, et un bel événement en préparation, en collaboration avec la Philharmonie de la Roche-sur-Yon.

MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND

Pour les enfants de 0 à 3 ans, les matinées « **Bébés lecteurs** » se poursuivront les jeudis **8 janvier, 5 février et 5 mars à partir de 10h00.**

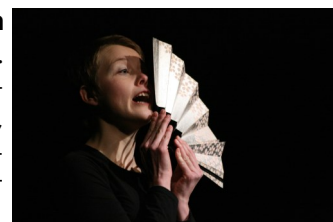


Le **vendredi 23 janvier à 20h00**, dans le cadre des **Nuits de la lecture**, aura lieu une rencontre participative autour des mots et de la lecture. Venez partager un bon moment d'écoute et de partage avec l'équipe de la médiathèque (public adulte).

Le **samedi 14 février à 17h30**, la médiathèque accueillera le **spectacle « Issun Bôshi »** par Edwige Bage de la compagnie À Trois Branches. Issun Bôshi met en scène deux héros de contes traditionnels japonais : Tatsuro, un jeune pêcheur fougueux qui défie la Mort jusqu'à ce qu'elle l'oublie complètement, et Issun Bôshi, garçon de la taille d'un pouce qui, par son audace, met en fuite un ogre qui sème la terreur. Le vieillard et le petit bonhomme ne se doutent pas de tous les chemins que peut prendre l'eau d'une rivière.

À partir de 6 ans, inscription conseillée.

Ce spectacle est programmé dans le cadre de l'opération départementale « Contes en scène ».



L'équipe de la médiathèque vous proposera aussi une **Soirée lecture autour du Japon** le **vendredi 20 mars, à partir de 20h00** (public adulte).

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES : DES SUPPORTS POUR FAVORISER L'INCLUSION

Dans le cadre du Contrat territoire lecture 2023-2025 signé entre la communauté de communes Vie et Boulogne et l'Etat (Drac des Pays de la Loire), le réseau des médiathèques Vie et Boulogne a mis en place des dispositifs adaptés au profit des publics empêchés ou éloignés de la lecture.

Ainsi, retrouvez dans vos médiathèques :

- Les sacs Confort : du matériel adapté à portée de main pour une visite apaisée. Vous y trouverez :
 - des lunettes loupe, une lampe et une réglette, pour le confort de lecture,
 - des lunettes de soleil, pour adoucir la luminosité,
 - une balle anti-stress, contre l'anxiété,
 - un casque anti-bruit, pour se mettre dans sa bulle,
 - un éventail, pour se rafraîchir dans les périodes de forte chaleur.

Empruntez-les le temps de votre visite.

- Des espaces et collections Facile à lire (FAL), pour les adolescents et les adultes, afin de raviver le goût de la lecture et renforcer la confiance des publics dans leurs capacités à lire. Ce fonds documentaire regroupe des ouvrages choisis pour leur accessibilité : textes courts, adaptations pour les publics DYS, gros caractères, formats graphiques ou audio...
- Une malle de jeux adaptés, utilisée lors des animations ou en libre accès : jeux Access+, grand format, en braille, tactile, sonore, etc.

LE LAEP : LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT ITINÉRANT

La P'tite escale est un espace de rencontres, d'échanges et de jeux. Il est ouvert aux bébés et aux enfants de moins de 4 ans*, accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents...), ainsi qu'aux futurs parents. Plusieurs adultes peuvent accompagner un enfant. Les parents peuvent venir en couple, ou avec un autre adulte. Retrouvez la P'tite escale de 9h30 à 12h :

Le mardi à Palluau

Le mercredi à Bellevigny

Le jeudi au Poiré-sur-Vie

Le samedi à Aizenay

La P'tite escale vous accueille chaque première semaine des vacances scolaires (sauf aux vacances de Noël), ainsi que la dernière semaine des vacances d'été.

La P'tite escale est un lieu pour

- ✓ Partager un moment avec son enfant, dans un cadre ludique et convivial
- ✓ Rencontrer d'autres enfants, d'autres familles
- ✓ Jouer, s'éveiller, se séparer en douceur
- ✓ Se ressourcer, s'offrir une pause dans le quotidien
- ✓ Échanger avec d'autres parents, partager ses questionnements

L'accueil est assuré par deux professionnelles en toute bien-

veillance et sans jugement.

Gratuit et sans inscription : quelle que soit sa commune d'habitation, chacun vient librement, sur le lieu qui lui convient, à toute heure, le temps qu'il souhaite. Anonymat et confidentialité sont respectés.

En savoir plus : 06 17 64 85 29 •

laptiteescale@vieetboulogne.fr • www.vie-et-boulogne.fr

La newsletter Parents'ctualités

Pour compléter l'offre existante, le Reaap Vie et Boulogne a fait le choix de lancer la newsletter Parents'ctualités l'été dernier.

- ⇒ Parce qu'être parent est une aventure de tous les jours, ponctuée de moments de joie, mais aussi de doutes et de questionnements,
- ⇒ Parce qu'il n'y a pas que nos enfants qui se posent des questions et qui peuvent être accompagnés,
- ⇒ Parce que c'est agréable de partager des temps privilégiés avec son enfant et de rencontrer d'autres parents,

Vie et Boulogne lance Parents'ctualités, une newsletter pour vous informer des prochains rendez-vous près de chez vous, des services à votre disposition et vous partager des ressources utiles.

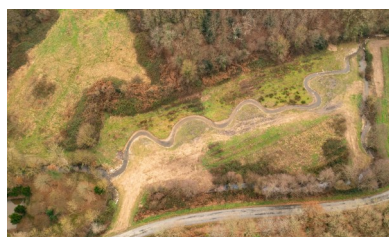
Vous souhaitez la recevoir ? Inscrivez-vous auprès de parentalite@vieetboulogne.fr

Bassin versant de la Vie et du Jaunay : Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay agit pour l'eau et les milieux aquatiques.

Où que nous habitons, nous faisons partie du bassin versant d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un fleuve. La configuration de ce bassin versant (relief, éléments paysagers, type de sol...) et la nature des activités humaines qui y sont exercées influence la qualité des cours d'eau qui le traversent, ainsi que la qualité et quantité de l'eau qui s'y écoule. Sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay, le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay regroupe six intercommunalités, sur 37 communes, et exerce trois missions :

- la restauration des marais et des cours d'eau dont la lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes et la coordination des ouvrages hydrauliques,
- la lutte contre la faune aquatique envahissante (ragondins et rats musqués) sur la partie aval du bassin,
- le portage du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay, piloté par la Commission Locale de l'Eau.

Les travaux et actions sont réalisés en concertation avec les acteurs locaux (élus, propriétaires, agriculteurs, associations...) et bénéficient du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Pays de la Loire et du Département de la Vendée.



Exemple de travaux réalisés en amont du bassin versant : La Vie a retrouvé son emplacement d'origine, en fond de vallée.

Pour mieux faire connaître le bassin versant, le Syndicat Mixte a réalisé différents supports de sensibilisation : maquette pédagogique, expositions sur les cours d'eau, la flore spontanée... Ces supports sont mis à disposition gratuitement des communes et intercommunalités du bassin versant, mais aussi des écoles ou de prestataires intervenant sur la thématique de l'eau sur ce territoire.

Un film « Entre Vie et Jaunay » et des capsules vidéo sont également disponibles sur le site internet www.vie-jaunay.com.

Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND Tél. : 02.51.54.28.18 - www.vie-jaunay.com



Annuaire des entreprises

Un annuaire numérique recense toutes les entreprises du territoire.

Vous les retrouverez facilement sur :

<https://entreprises.vieetboulogne.fr/etablissements> ou sur le site de votre commune.

Cet outil facilite votre recherche des professionnels locaux.

Service Développement économique

02 51 31 08 60

Bourse des locaux

Le service développement économique Vie et Boulogne recense les offres immobilières du territoire afin d'être en veille sur les locaux d'activités disponibles à la location ou à la vente sur le territoire.

Consultez les offres immobilières en ligne :

<https://locaux.vieetboulogne.fr/bourse-des-locaux>

Vos démarches

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

L'inscription sur les listes électorale est obligatoire pour pouvoir voter.

Vous avez jusqu'au **vendredi 06 février 2026** (à l'exception des inscriptions dérogatoires en application de l'article L.30 du code électoral) pour vous inscrire, soit :

- directement en mairie
- par internet sur service-public.fr
- par courrier (cerfa 12662*02)

Pour chacune de ces modalités, il faudra vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous avez également la possibilité de vérifier votre situation électorale directement en ligne sur le site www.service-public.gouv.fr, onglet « démarches et outils » puis taper dans la barre de recherche « vérifier inscription liste électorale ».

ASSOCIATIONS – Vos démarches

Dossier de manifestation : Toute association souhaitant organiser une manifestation sur la commune doit compléter le dossier, disponible sur le site internet, et le retourner en mairie 3 mois avant la date de manifestation.

Pour favoriser la gestion de l'agenda d'utilisation des salles et de l'espace public, la date d'un évènement doit être communiquée à la mairie dès qu'elle est connue par l'association.

Demande de subvention : Date limite de dépôt des demandes : 15 février de chaque année (dossier téléchargeable sur le site de la commune).

Demande d'affichage : La commune de Palluau met à disposition des associations un panneau d'affichage (rue du Pont Chanterelle - à l'entrée du Parc Chanterelle) afin de promouvoir leurs évènements. Cet affichage est soumis à autorisation municipale préalable.

COLLECTE DES COQUILLAGES ET HŪÎTRES

♦ Collecte de coquillages

La collecte de coquillages (moules, saint-Jacques, huîtres, bigorneaux, bulots...) sera accessible sur toutes les déchèteries du territoire **du lundi 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026**.

♦ Collecte de coquilles d'huîtres à la déchèterie d'Aizenay.

Depuis l'année dernière, la Communauté de communes Vie et Boulogne récolte les **coquilles d'huîtres – et seulement celles-ci** – sur la déchèterie d'Aizenay, en partenariat avec l'entreprise Alegina. Un équipement spécifique est installé à l'entrée de la déchèterie d'Aizenay, avant la barrière d'entrée (pas besoin d'utiliser sa carte d'accès).

- *Sont interdits :*

⇒ crustacés, crevettes, langoustines, crabe...,

⇒ citron, rince-doigts,

⇒ sac en plastique,

⇒ coquilles non ouvertes,

⇒ serviettes en papier...



Que deviennent vos coquilles d'huîtres collectées ?

Recyclées, elles sont broyées et transformées en une matière première, élaborée pour entrer dans les divers process de fabrication de matériaux utilisés par l'entreprise Alegina (bijoux, porcelaine, pavés pour sols drainants, etc).

La qualité de vos apports est donc très importante.

environnement@vieetboulogne.fr
[02 51 31 67 33](tel:0251316733)

Rétrospective & Agenda

**Spectacle « Si Palluau
m'était conté »**
5 octobre 2025



Spectacle médiathèque
25 octobre 2025



Halloween
31 octobre 2025



**Commémoration de l'ar-
mistice**
11 novembre 2025



**Semaine
« les langages »**
Du 12 au 22 novembre



**AG Escapade et
Jumelage**
15 novembre 2025



AG Cyclos Palludéens
15 novembre 2025



Des naissances, un arbre
26 novembre 2025



DE JANVIER À MARS 2026

JANVIER 2026

9 janvier et 31 janvier
Portes ouvertes
RPi Palluau-La-Chapelle

10 janvier -10h/12h
Gratiféria dressing
Maison Citoyenne
6 place Clérembault

10 janvier -16h30
Voeux du maire
Espace de la Gâchère

23 janvier - 20h
La nuit de la lecture
20h – Médiathèque

24 janvier
Portes ouvertes
Collège Saint Paul

30 janvier
Repas tartiflette
APE Ecole Le Verger

FÉVRIER 2026

13 février
Soirée jeu du Loup Garou
Maison Citoyenne

14 février - 17h30
Spectacle « Issun Bôshi »
17h30 - Médiathèque



24 au 28 février
Semaine à thème :
« la Publicité »
Maison Citoyenne

MARS 2026

15 et 22 mars
Élections municipales

20 mars – 20h
Soirée lecture
« Le Japon »
20h - Médiathèque

21 mars
Portes ouvertes
Ecole publique Le Verger

29 mars
Fête du Printemps
Comité des fêtes
Place de la Caserne

4 avril
Concours de Palets
Association Les Pas Laid
Palludéens



PROGRAMME

LES ATELIERS ET ANIMATIONS

DE LA MAISON CITOYENNE

JANVIER-FEVRIER-MARS 2026



La maison citoyenne est un lieu intergénérationnel,
ouvert à tous et gratuit.
Il évoluera avec le temps grâce aux échanges que
nous aurons,
et notre volonté de bien vivre ensemble !

HORAIRES

Mardi 14h-18h

Du mercredi au vendredi 9h-12h et 14h-18h

Samedi 9h-12h

Renseignements : 06 26 47 94 84
Mail : maison.citoyenne@palluau.fr

JANVIER

	FERMÉ
Du 1er au 3	
Mardi 6	QJ Gong 10h-12h
Mercredi 7	Brico Déco 14h-16h Théâtre 16h30-17h30
Jeudi 8	Couture 18h-20h Jeux d'écriture 10h30-11h30 Scrapbooking 14h-18h
Vendredi 9	Jeux 14h-18h
Samedi 10	Gratifieria dressing 10h-12h
Mardi 13	Art floral 15h-17h Chorale 18h-19h
Mercredi 14	Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 15	Jeux d'écriture 10h30-11h30 Magie 18h-19h30
Vendredi 16	Jeux 14h-18h
Samedi 17	Dictée 10h-12h
Mardi 20	QJ Gong 10h-12h
Mercredi 21	Brico Déco 14h-16h Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 22	Jeux d'écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 23	Jeux 14h-18h
Samedi 24	
Mardi 27	QJ Gong 10h-12h Chorale 18h-19h
Mercredi 28	Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 29	Jeux d'écriture 10h30-11h30
Vendredi 30	Jeux 14h-18h
Samedi 31	Couture 9h30-12h



Confiance par l'Union européenne

samedi 10 janvier

à la maison citoyenne

Gratifieria Dressing

TROC ECHANGE

10h-12h

10h-12h

gratuit, accès libre

Leptindipol

Remettez vos vêtements, petite maroquinerie ou chaussures propres et en bon état pour les troquer.

Tout ce qui n'a pas été déchargé sera donné au Secours Catholique d'Allouay.

Renseignements : 06 26 47 94 84 ou
maison.citoyenne@palluau.fr

palluau



FÉVRIER

SEMAINE A

THEME :

« La publicité »

Du 24 au 28 février

-Quiz/blind test logo et jingle publicitaires

-Créations d’affiches

-Parodie de pubs cé-lèbres

-Développements de slogans

-Jeux d’improvisation autour de la publicité

TOUT LE PROGRAMME DÉTAILLÉ visible sur le site Internet de la commune dans la page Maison Citoyenne

Toute participation aux activités nécessite une inscription

Mardi 3	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 4	Brico Déco 14h-16h Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 5	Jeux d’écriture 10h30-11h30 Scrapbooking 14h-18h
Vendredi 6	Jeux 14h-18h
Samedi 7	
Mardi 10	Art floral 15h-17h Chorale 18h-19h
Mercredi 11	Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 12	Jeux d’écriture 10h30-11h30
Vendredi 13	Jeux 14h-18h « Ce soir on s’amuse : Loup Garou géant » 18h-20h
Samedi 14	Tournol/échange carte Pokémon 10h-11h
Mardi 17	
Mercredi 18	Brico Déco 14h-16h Couture 18h-20h
Jeudi 19	Petites mains solidaires 14h –18h Magie 18h-19h30
Vendredi 20	Jeux 14h-18h
Samedi 21	Dictée 10h-11h
Mardi 24	Chorale 18h-19h
Mercredi 25	Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 26	Jeux d’écriture 10h30-11h30
Vendredi 27	Jeux 14h-18h
samedi 28	Couture 9h30-12h

Fermeture du 17 au 21 février mais ateliers inscrits au programme maintenus !

MARS

Nouveaux ateliers !

Mardi 3	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 4	Brico Déco 14h-16h Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 5	Jeux d’écriture 10h30-11h30 Scrapbooking 14h-18h
Vendredi 6	Jeux 14h-18h
Samedi 7	
Mardi 10	Qi Gong 10h-12h Art floral 15h-17h / Chorale 18h-19h
Mercredi 11	Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h
Jeudi 12	Jeux d’écriture 10h30-11h30
Vendredi 13	Jeux 14h-18h
Samedi 14	
Mardi 17	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 18	Brico Déco 14h-16h Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 19	Jeux d’écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h Magie 18h-19h30
vendredi 20	Jeux 14h-18h
Samedi 21	Dictée 10h-11h
Mardi 24	Qi Gong 10h-12h / Chorale 18h-19h
Mercredi 25	Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h
Jeudi 26	Jeux d’écriture 10h30-11h30
Vendredi 27	Jeux 14h-18h
Samedi 28	Couture 9h30-12h
Mardi 31	Qi Gong 10h-12h

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

Palluau

à la Maison citoyenne

Chaque 3ème jeudi du mois de 14h à 18h

atelier

“Petites mains solidaires”

Venez faire vos travaux de couture, tricot, crochet... au profit d'oeuvres caritatives.

exemple de potenterait

pour les personnes âgées

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

Palluau

ATELIER THÉÂTRE

tous les mercredis de 16h30 à 17h30

de 8 à 12 ans

à la Maison Citoyenne

renseignements et inscription au 06 62 47 94 84 ou maison.citoyenne@palluau.fr

Demandez le détail des animations à la maison citoyenne et retrouvez toutes les informations sur la page Facebook de la commune de Palluau.